

la **connectique**

conçue et fabriquée en France

Rapport RSE
2023 - 2024



SOMMAIRE

I. INTRODUCTION	4
1) Qui sommes-nous / notre expertise / notre modèle d'affaire	4
2) Nos engagements et valeurs	4
3) Édito de la direction	5
4) TRELEC en quelques chiffres	6
5) Analyse des risques et opportunités	7
II. GOUVERNANCE	10
1) Le choix de l'ISO 26 000	10
2) Le périmètre d'application	10
3) Nos parties prenantes	10
4) Sélection des enjeux RSE et analyse de matérialité	12
5) Les enjeux de gouvernance	14
III. ENVIRONNEMENT	16
1) Gestion des déchets et matières premières	16
2) Gestion de l'énergie et émissions de GES	17
3) Consommation durable et fin de vie des produits	19
4) Utilisation des substances dangereuses	20
5) Biodiversité	21
IV. SOCIAL	23
1) Relation entre employeur et employés	23
2) Santé et sécurité	25
3) Rémunération juste et équitable	27
4) Équilibre vie privée / vie professionnelle	28
5) Sensibilisation des collaborateurs aux enjeux RSE propres à l'entreprise	29

6) Développement du capital humain.....	30
7) Diversité équité et inclusion.....	31
V. SOCIÉTAL.....	33
1) Implication sur le territoire	33
2) Sécurité de l'information.....	34
3) Principes fondamentaux et droits du travail	35
4) Gestion de la qualité.....	36
5) Gérer le risque de corruption.....	37

I. INTRODUCTION

1) Qui sommes-nous / notre expertise / notre modèle d'affaire

Créée en 1953, la Société TRELEC est une entreprise française basée à Châteaudun dans l'Eure-et-Loir. C'est une TPE de 6 personnes.

Son activité va de la fabrication de composants électroniques standards à la réalisation de produits sur mesure, en passant par l'étude de projets.

Depuis plus de 70 ans, la Société s'adapte aux évolutions du marché de la connectique afin de pouvoir répondre aux différents besoins de ses partenaires.

Son portefeuille clients est constitué d'environ 2500 entreprises, dont 4 prioritaires : la SNCF, Thalès, Somfy et Leroy Somer.

Les domaines d'activité sont variés: ferroviaire, aéronautique, automobile, électroménager...

2) Nos engagements et valeurs

TRELEC est une entreprise familiale, qui est fière d'avoir su traverser le temps, les épreuves et les divers contextes économiques avec brio. Elle le doit notamment aux valeurs qu'elle porte.

Ses fondements s'ancrent sur :

- **La résilience** : s'adapter à tout contexte et faire face à la concurrence, même étrangère, caractérise notre entreprise. Nous sommes capables de nous adapter à toute demande sans faire l'impasse sur la qualité

- **La durabilité :** durable dans le temps, TRELEC l'est, mais durables sont aussi les éléments qu'elle fabrique avec la volonté de ne pas être la cause de l'obsolescence des produits dans lesquels ses composants viennent s'introduire. En effet, chaque client qui choisit de faire affaire avec nous, aura l'assurance de pouvoir recommander le produit à l'identique, même 20 ans après la première sortie d'usine.
- **L'ambiance de travail :** nous savons que les métiers de l'industrie n'ont pas le vent en poupe, notamment chez les jeunes, c'est pourquoi nous sommes très attentifs à la qualité des conditions de travail de nos salariés ainsi que sur les avantages que nous pouvons leur offrir. Cette attention toute particulière à la qualité de vie de nos salariés nous permet d'instaurer une relation de confiance et de fidélité dans un sens comme dans l'autre.

3) Édito de la direction

Quelques mots du dirigeant

« Face à une concurrence étrangère toujours plus féroce, TRELEC a su traverser les époques et doit sa longévité à la qualité de sa production et à sa compréhension des enjeux jugés prioritaires, à la fois pour son activité, mais aussi pour le monde.

C'est de cette manière que nous nous sommes engagés d'abord dans la qualité, avec notamment une certification ISO 9001 dès 2002 et que maintenant nous nous intéressons à la RSE.

Bien que nous soyons une TPE de 6 personnes, nous pensons que nous avons à faire notre part et commençons maintenant le chemin de la formalisation et entamons une dynamique d'amélioration continue sur les enjeux de RSE.

Par ce présent rapport, nous souhaitons mettre en valeur les actions que nous menons, celles que nous souhaitons pérenniser et celles à venir.

Enfin, malgré la taille modeste de notre structure, nous sommes convaincus que chacun et chacune doit faire sa part, et TRELEC en sera. »

4) TRELEC en quelques chiffres

Nos indicateurs RSE dont nous sommes le plus fiers :

- Ancienneté des salariés : 19 et 43 années d'ancienneté
- Pas de turn-over
- 0 accident du travail depuis 2020
- Baisse de la consommation énergétique: 4.2 % de gaz en moins, 46% d'électricité en moins dans les bureaux
- Valorisation et recyclage des déchets : 30 % de la matière première et 80% des déchets papiers
- Éthique dans les affaires : 0 alerte recensée à ce jour
- Entre 2022 et 2023, nous avons baissé nos émissions de GES du Scope 1 de 49%.

5) Analyse des risques et opportunités

Enjeu RSE correspondant	Risque	Opportunité
Engagement des collaborateurs dans la RSE	Qu'un décalage se crée entre ce que la société effectue et les attentes des collaborateurs	Que la démarche s'auto-entretienne grâce à l'implication de tous.
Budget consacré à la RSE	Que les investissements ne soient pas à la hauteur pour répondre aux attentes sociétales et réglementaires	Investissement avec rentabilité certaine pour l'avenir
Relations entre employeur et employés	Des relations dégradées à causes de choix non compris	Un renforcement des relations positives entre employeur et employé grâce à l'engagement de l'entreprise dans les thématiques RSE
Santé et sécurité (prévention des accidents de travail et des risques liés à l'utilisation des produits et substances dangereuses)	Des accidents qui apparaissent à cause de mesures pas assez poussées ou la mauvaise mise en application des mesures de sécurité	Peu ou pas d'accident du travail
Rémunérations justes et équitables et autres avantages	Avoir des mécontentements de la part des salariés qui pénalisent le bon fonctionnement de l'entreprise	Avoir une bonne réputation locale et attirer de nouveau talents/profiles
Équilibre vie privée / vie professionnelle	Un travail journalier trop important pourrait entraîner une fatigue contre-productive	Motivation, peu d'absentéisme, objectifs de production remplis
Sensibilisation des collaborateurs aux enjeux RSE propres à l'entreprise	Que les collaborateurs ne comprennent pas la nécessité des actions et choix pris par l'entreprise	Un engagement des salariés sur les thématiques RSE propres à l'entreprise permettant d'assurer un processus d'amélioration continue et d'éco-conception.
Développement du capital humain (formation, polyvalence, amélioration des connaissances et compétences...)	Que le manque de compétence, de connaissance ou de polyvalence impacte in fine la compétitivité de l'entreprise, ou pire que cela fasse prendre des risques aux collaborateurs.	Disposer de personnes formées aux meilleures techniques, compétences et savoir associés au métier, à la sécurité, à la RSE
Gestion des matières premières et des déchets	Ne pas suivre les avancées de la réglementation et recourir à des mesures palliatives coûteuses et non rentables. Perdre des appels d'offres	Communiquer sur une chaîne de valeur durable (si actions mises en place)

	référençant des caractéristiques environnementales	
Gestion de l'énergie	Voir ses émissions et ses factures augmenter relativement à la surface utilisée et à la production effectuée.	Une facture plus modeste et des émissions de CO2 associées plus réduites
Utilisation de substances dangereuses	Que les précautions ne soient pas assez importantes ou bien trop importantes, ce qui in fine, impacte la production	Des risques maîtrisés et donc pas de risque réputationnel
Fin de vie des produits (cycle de vie, gestion programmée des produits) et éco-conception	Ne pas garder la maîtrise de la production de certains produits sur des échéances longues	Des clients satisfaits, des produits moins polluants et énergivores
Développement des technologies et accès à la technologie,	Mettre plus de temps que prévu pour développer une technologie	Développer une meilleure technologie qu'initialement escomptée
Création de richesses et de revenus	Le coût	Participer à une dynamique vertueuse qui, in fine, profitera à l'entreprise (du fait de l'attractivité du territoire)
Implication sur le territoire (sponsoring, dons, actions de solidarité)	Que l'entreprise ne soit pas bien insérée dans le tissu local et qu'elle ne contribue pas à la bonne santé de son territoire	Se faire connaître, gagner des parts de marché, avoir de bonnes relations avec les élus locaux, recruter plus facilement
Recrutement en local / développement des compétences du territoire (reconversion ?) - mission locale, pôle emploi ... pôles de compétences	Ne pas participer à la dynamique du territoire local	Recruter localement et participer à la dynamique du territoire
Sécurité de l'information avec protection des données clients / fournisseurs	S'exposer à des attaques informatiques	Une trop faible protection pourrait exposer l'entreprises et ses salariés, les clients, les fournisseurs et être dommageable pour l'activité
Principes fondamentaux et droits de du travail	S'exposer à des sanctions financières ou pénales ou même pâtir d'une mauvaise réputation	Se soustraire à des sanctions financières ou pénales. Bonne opinion publique
Bonnes pratiques en matière d'informations, de	Ne pas s'exposer à un risque réputationnel	Image préservée et bonne sur le long terme

commercialisation et de contrats		
Gestion de la qualité	Perdre des parts de marché faute d'engagement dans cette voie et faute de certification ISO 9001	Assurance d'une bonne réputation auprès des parties prenantes
Consommation durable	Ne pas avoir écarté de matériaux dangereux pour la santé et l'environnement	Un retour sur investissement positif sur le long terme

II. GOUVERNANCE

1) Le choix de l'ISO 26 000

TRELEC a fait le choix de se diriger vers l'ISO 26000 comme référentiel de structuration de sa démarche RSE. Ce référentiel international fournit des lignes directrices précieuses pour développer sa propre approche de la RSE, adaptée au contexte spécifique de TRELEC, à sa taille, à son secteur d'activité et à ses parties prenantes. Le suivi de l'ISO 26 000 a permis une grande personnalisation de sa politique de RSE en fonction de ses besoins et des objectifs qui lui sont propres.

Basée sur l'amélioration continue, l'ISO 26000 a également comme avantage d'inciter à évaluer régulièrement ses actions, à identifier les opportunités d'amélioration et à rendre compte de ses progrès. Cela permet à TRELEC de maintenir un cycle d'amélioration permanent, en alignant ses pratiques avec les principes et les meilleures pratiques internationales de la RSE.

Enfin, cette norme est volontaire, et son suivi démontre la volonté de TRELEC de se conformer aux normes internationales les plus reconnues en matière de RSE.

2) Le périmètre d'application

Ce rapport RSE concerne et rassemble l'ensemble des données de TRELEC SAS. Sont donc couverts, le personnel et l'organisation de TRELEC dans sa partie productive et opérationnelle, tout autant que dans sa partie dirigeante ainsi que pour les fonctions supports.

3) Nos parties prenantes

Afin de déterminer ses enjeux prioritaires, TRELEC a effectué une analyse de matérialité avec l'aide d'un prestataire externe. Tout d'abord, le premier travail a été de cartographier ses parties prenantes : celles avec le plus d'attentes et celles qui sont les plus déterminantes pour son activité.

TRELEC est convaincue qu'entretenir de bonnes relations avec ses parties prenantes demeure primordial pour disposer de liens positifs et durables et inscrire l'entreprise dans un écrin de confiance et de robustesse. Elle est consciente que sa pérennité tient en partie à la qualité du dialogue qu'elle va déployer, permettant une meilleure gestion des différents risques et de rester au fait de potentielles opportunités et avantages concurrentiels.

Ainsi, voici la première cartographie (non-exhaustive) des parties prenantes TRELEC :

Parties prenantes internes	Partenaires d'affaires	Acteurs du territoire, partenaires publics, collectivité	Services d'État	Supports métiers	Associations & autres
Le dirigeant, Vincent Muzica	<u>Clients</u> : SNCF	Département Eure-et-Loir	Inspection du travail	Organismes de formation (préciser)	École de Lola
Elisabeth Muzica	Thales	Région Centre Val de Loire	Sécurité sociale	Médecine du travail	
Lola Muzica	Somfy	Mairie de Châteaudun	URSAFF	Agence de recrutement ou pole emploi	Anciens salariés
Les 3 salariés hors membres de la famille	Leroy Somer	CCI	OPCO	Organisme certificateur : EcoVadis	Candidats
Actionnaires - Holding	Client non conformité / réclamation		Impôts	LRQA (organisme qualité, certificateur ISO)	Réseaux patronaux ?
La Comptabilité	<u>transporteur</u> :			Organisme de contrôle métrologique	Familles des salariés
	TRANSLOCAUTO			COFACE (assureur recouvrement de créances)	

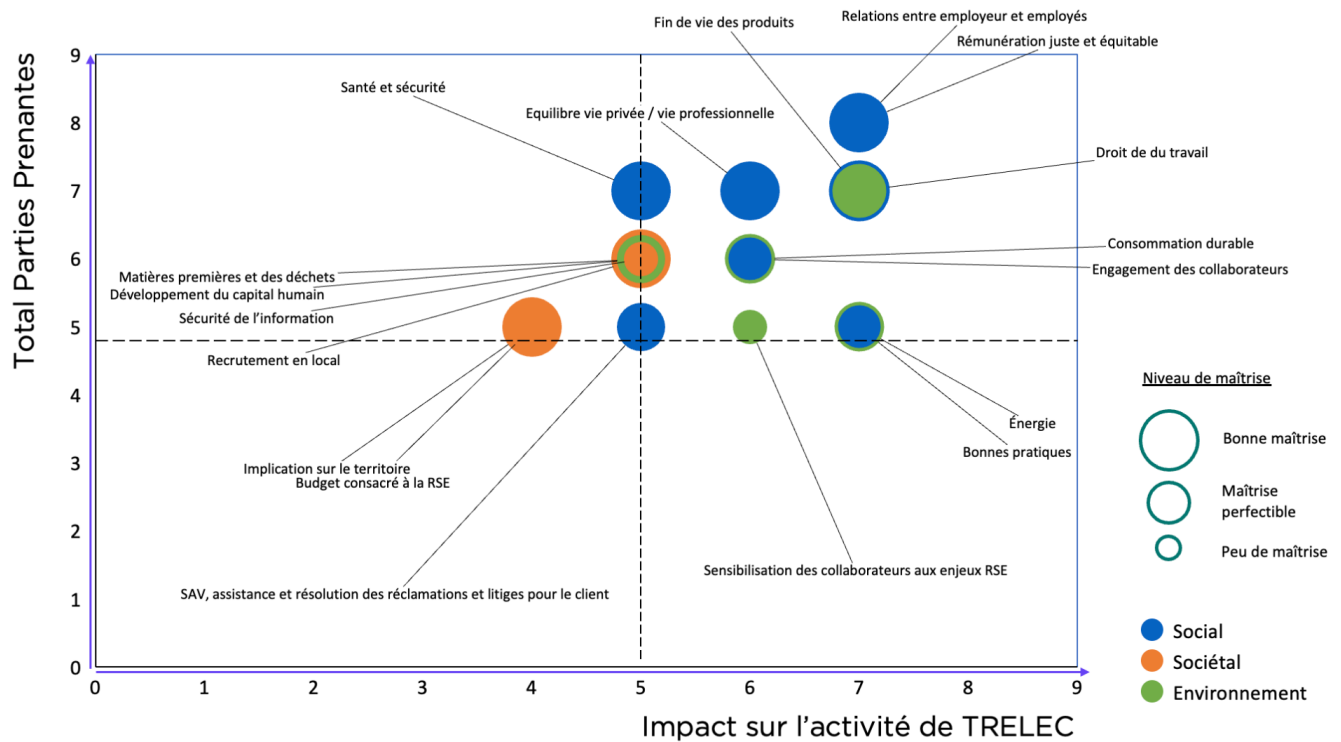
	Fournisseurs non conformité / réclamation			Expert Comptable	
	<u>Fournisseurs :</u> KME			Commissaire aux Comptes	
	JASMIN			UL	
	PASMAN			Consultants externes	
	<u>Sous-traitants :</u>			Service commercial	
	PRISON (sous traitant)				
	ESAT (sous traitant)				
	Banque (CIC)				

TRELEC a pu lister ses parties prenantes en fonction de leur influence sur l'organisation mais également en fonction de l'influence de l'organisation sur les parties prenantes. Le niveau d'importance donné aux parties prenantes cartographiées détermine le moyen de communication à mettre en place avec celles-ci.

4) Sélection des enjeux RSE et analyse de matérialité

Par la suite, un travail pour identifier les enjeux RSE les plus matériels pour TRELEC a été effectué en prenant également en compte les retours des parties prenantes. L'analyse de matérialité effectuée vise ainsi à établir une hiérarchie pertinente des enjeux de la stratégie RSE de TRELEC, en regard de ses priorités ainsi que des attentes des diverses parties prenantes.

Matrice de matérialité TRELEC



Les enjeux étant ressortis de cette analyse sont ceux présents dans le coin supérieur droit de notre matrice de matérialité, à savoir :

- La relation entre employeur et employés
- La rémunération juste et équitable
- Le droit du travail
- La fin de vie des produits
- L'équilibre vie privée / vie professionnelle
- La consommation durable
- L'engagement des collaborateurs

5) Les enjeux de gouvernance

Enjeu 1 : Budget RSE

Politique en place :

Conscient du poids grandissant de la RSE dans le paysage industriel français et européen, TRELEC souhaite faire sa part dans le déploiement d'actions plus respectueuses des valeurs socio-environnementales.

Actions :

Appel à un prestataire et enveloppe spécialement dédiée à la thématique RSE débloquée depuis 2022.

Résultats :

7500€ de budget débloqué sur la période 2023 et début 2024.

Enjeu 2 : Engagement des collaborateurs

Politique en place :

Nous souhaitons maintenir l'implication des collaborateurs, du responsable Qualité et de la Direction. Le but étant de surfer sur une dynamique positive sans que la motivation ne retombe au sein des équipes.

Actions :

- Nous proposons des formations externes pour les personnes en charge de la RSE dans l'entreprise.

- Nous propageons les informations pertinentes au niveau de tous les collaborateurs pour une prise de conscience des enjeux RSE. Pour ce faire, des notes de service et des procédures ont été créées :
 - comme la procédure lanceur d’alerte à destination des collaborateurs pour signaler toute situation de risque quant à l’éthique des affaires,
 - la note de service afin d’encourager le tri et la bonne gestion des déchets, révisée en 2024
 - celle permettant d’annoncer l’arrivée des moutons dans le parc de l’entreprise.
 - celle concernant les procédures de santé et sécurité pour éviter tout accident du travail.
 - celle concernant le passage à la semaine de 4 jours
 - la note permettant de rappeler les droits des salariés en matière de congés parentaux et congés exceptionnels
 - et la note de bonnes pratiques pour encourager les économies d’énergie

Résultats :

- Minimum 4 heures de formation par personne par an
- 5 notes de services et procédures produites sur l’année 2022-2023.
- 3 notes de bonnes pratiques créées en 2024

III. ENVIRONNEMENT

1) Gestion des déchets et matières premières

Politique en place :

Notre politique de gestion des déchets vise à promouvoir des pratiques durables et responsables en matière de gestion des déchets et d'approvisionnement en matières premières . Nous sommes conscients de l'impact que les déchets ont sur l'environnement et nous nous engageons à minimiser cette empreinte en adoptant des mesures efficaces. De même, nous savons que nos ressources sont précieuses - dont les métaux que TRELEC utilise - et les préserver devient essentielle. Nous établissons depuis plusieurs années un panel d'actions qui nous permettent d'augmenter notre efficacité et diminuer notre empreinte sur ce volet.

Objectifs :

- > Maintenir la politique de recyclage et valorisation des déchets (broyage papiers, cartons, laiton, bronze, cuivre et cartouches imprimantes) en 2024
- > Passer à des quantités d'approvisionnement de 300 ou 500kg à 500 ou 1 tonne par livraison, dans un souci d'optimisation des livraisons à horizon 2030

Actions :

- Traitement et valorisation des déchets industriels : revalorisation à 30% des déchets de laiton et bronze, repris par notre fournisseur KME
- Réintroduction des déchets métalliques et de lubrifiant dans le processus de production, conformément à ce que décrit dans la fiche listant les consignes de tri
- Collecte et recyclage des cartouches imprimantes par notre prestataire
- Broyage des déchets papier pour le calage des colis, en lieu et place des rouleaux de papier kraft que nous commandions auparavant spécialement pour ce calage

- Recyclage déchets carton poubelle jaune

Résultats :

- Nous sommes fiers notamment d'afficher un minimum de recyclage pour le laiton de 30% grâce à notre partenariat avec KME.

ANNEE : 2022		
TYPE DE DECHETS	MOYENS MIS EN ŒUVRE	Déchets recyclés
Papiers	Broyeur	Déchets papier recyclés : 420 Kg
Cartouches d'imprimantes	Contrat avec LERAY + Nouveau contrat avec CONIBI	Nombre de cartouche recyclées : 4
Matières premières (laiton)	Contrat avec KME	Poids de la matière recyclée : 1 483 Kg
Cartons et autres emballages recyclables	Poubelle jaune	Volume de carton recyclé : 9 600 litres

- 1 tonne de déchets générés pour 100 000€ de chiffre d'affaire en 2023
- 11,5 tonnes de déchets recyclés sur 12 tonnes de déchets totaux en 2023

2) Gestion de l'énergie et émissions de GES

Politique en place :

TRELEC reconnaît l'importance de la gestion de l'énergie pour réduire son impact sur l'environnement, améliorer l'efficacité opérationnelle et contribuer à la transition vers une économie plus durable. Pour ce faire, nous nous fixons des objectifs qui suivent 2 axes majeurs de gestion de l'énergie :

- Efficacité énergétique : L'entreprise travaille à diminuer et à optimiser son système énergétique en proposant des investissements qui vont dans ce sens (comme l'achat de machines neuves moins énergivores).

- La surveillance et l'analyse : Nous mettons en place un système de surveillance de la consommation énergétique dans nos locaux afin de mesurer notre utilisation actuelle. Nous analysons ces données pour identifier les domaines où des améliorations peuvent être apportées et pour évaluer l'impact de nos initiatives de gestion de l'énergie.

Objectifs :

- > Intégration de critères d'économie d'énergie plus exigeants que précédemment dans les prochains achats de machines dès 2024
- > Chauffer l'atelier à 20° c maximum en hiver et climatiser les bureaux à un minimum de 27 ou 28° c dans les bureaux, dès 2024
- > Travailler sur le caractère économe en énergie du nouveau bâtiment prévu pour 2027.

Actions :

- Création de fichiers spécialement dédiés au suivi des indicateurs de consommation énergétique
- Installation de la climatisation réversible
- Achat d'un capteur hystérésis pour optimiser la consommation du chauffage au gaz
- Remplacement de six lampes à incandescence sur six presses par une seule lampe magnétique à LED
- Isolation de la toiture avec un revêtement en polycarbonate alvéolaire depuis 2021 permettant de maintenir la chaleur en hiver et de garder la fraîcheur en été
- Achat de nouvelles machines ou nouveaux matériels moins énergivores
- 2° c de moins dans l'atelier entre 2021 et 2023 pour économiser l'énergie
- Semaine de 4 jours permettant de moins chauffer les locaux d'entreprise tout en diminuant les trajets domicile-travail des collaborateurs
- 3 jours de télétravail par semaine possibles pour les postes de bureau

Résultats :

- 12 tonnes de CO2 émis sur le scope 1 en 2023 contre 23,6 tonnes en 2022
- 1 climatisation installée permettant une meilleure gestion de la température dans les bureaux que ce soit en hiver comme en été.
- 1 capteur hystérésis en place pour réguler la température
- Chauffage en place dans l'atelier 4 jours par semaine depuis septembre 2023.
- Achat d'énergie renouvelable à hauteur de 1332 kWh en 2022 et 1182 en 2023.
- 71240 kWh d'énergie consommée en 2023
- 113kWh d'énergie consommés par millier d'euros de chiffre d'affaires en 2022 et 57kWh d'énergie consommée en 2023 par millier d'euros de chiffre d'affaires

3) Consommation durable et fin de vie des produits

Politique en place :

Chez TRELEC nous mettons un point d'honneur à conserver nos capacités de production même pour les pièces produites il y a plus de 20 ans. Nous limitons ainsi l'obsolescence des produits dans lesquelles se trouvent nos pièces. Chaque produit du catalogue existe depuis longtemps. À cet effort industriel, s'ajoute tout un travail d'optimisation à la conception des produits. Nous souhaitons aussi impulser les meilleures pratiques auprès de nos clients et nos fournisseurs en partageant nos pratiques et nos exigences.

Objectifs :

- > Entamer un suivi de la consommation d'eau dès 2024 afin de détecter les fuites éventuelles
- > Maintenir 100% des produits du catalogue d'il y a 20 ans dans le catalogue de 2024.
- > Influencer les clients vers des approvisionnements frontaliers de la France afin d'améliorer la traçabilité des produits dès 2024.

Actions :

- La capacité de produire une pièce, même 20 ans après sa première production. Suivi du nombre de pièces provenant du catalogue d'il y a 20 ans que l'on retrouve dans le catalogue de 2023 afin de contribuer à l'indice de réparabilité réglementaire comme évoqué dans la loi de 2015 pour lutter contre l'obsolescence d'évolution.
- Taux de remplacement des machines : achat d'une machine neuve tous les 5 ans
- Proposition d'un nouveau fléchage des achats, pour les rediriger vers un fournisseur local, dans le cadre de l'appel d'offre de la SNCF en juin 2023
- L'eau utilisée par la machine d'électroérosion est recyclée et réutilisée

Résultats :

- 100% des produits d'il y a 20 ans présents dans le catalogue de 2023 permettant de reculer l'obsolescence des ensembles qui intègrent les pièces produites par TRELEC.
- La SNCF a opté pour notre solution de fournisseur local dans le cadre de l'appel d'offre de juin 2023 que nous avons remporté
- Une durée de vie des équipements informatiques moyenne de 8 ans
- 70% d'équipements (machines/téléphones portables) reconditionnés

4) Utilisation des substances dangereuses

Politique en place :

L'entreprise n'utilise et n'entrepouse que très peu de produits dits dangereux. Ces produits sont clairement identifiés et stockés dans une petite armoire elle aussi identifiée. Les personnes habilitées à utiliser ces produits sont référencées dans un listing des Habilitations. La politique de TRELEC est également d'adopter des équipements adaptés afin d'assurer la sécurité des salariés et de l'environnement.

Objectifs :

> Continuer à tenir à jour le tableau des substances dangereuses, avec 2 mises à jour à faire en 2024

Actions :

- Les biens vendus permettent à la fois de répondre aux caractéristiques attendues mais également de répondre aux attentes environnementales et sociales grâce à la conformité REACH et RoHS qui est remise à jour tous les 6 mois
- Veille régulière des matériaux et substances dangereuses
- Utilisation d'EPI adaptés – 1 risque = une mesure / équipement / EPI
- Mise en place de bacs de rétention afin de prévenir les fuites des substances dans l'environnement

Résultats :

- Déclaration de conformité à retrouver sur le site internet et veille affichée
- Une mise à jour minimum tous les 6 mois du tableau de veille
- 163 EPI achetés sur l'année 2022 afin d'équiper au mieux nos 2 salariés en production

5) Biodiversité

Politique en place :

Bien que la biodiversité ne soit pas une thématique constituante des opérations de TRELEC, nous souhaitons faire un geste pour que sur notre site, l'écosystème se porte au mieux. Nous avons donc trouvé une manière de lier limitation de nos émissions sur le site et maintien de la biodiversité. En effet, pour limiter l'utilisation d'une tondeuse à gazon (pollution et nuisances sonores, coûts d'entretien de la tondeuse et temps perdu pour tondre), TRELEC a mis en place un

partenariat gratuit avec un berger local qui recherchait des terrains pour laisser paître ses moutons.

Actions :

2 moutons sont laissés pour des périodes longues par le berger sur le terrain clos autour de l'entreprise. Il les change de secteur autour du bâtiment régulièrement.

Résultats :

- Le terrain est bien entretenu de façon naturelle et écologique grâce aux moutons, qui y trouvent de quoi se nourrir, à la grande satisfaction du berger.

IV. SOCIAL

1) Relation entre employeur et employés

Politique en place :

Depuis ses 70 ans d'existence, TRELEC a mis un point d'honneur à maintenir de bonnes relations entre l'employeur et les employés. C'est d'ailleurs fièrement que nous pouvons nous targuer d'avoir parmi nous, des salariés fiables et fidèles avec 19 et 43 années d'ancienneté dans l'entreprise. Nous voulons croire que c'est grâce à la qualité de nos relations que cette longue collaboration a été possible. En effet, chaque jour, nous nous efforçons de créer un environnement de travail positif, respectueux et équitable, où chaque membre de notre équipe est valorisé et traité avec dignité. Dans cette optique, nous mettons en place la politique suivante pour favoriser de bonnes relations entre employeur et employés :

- Communication ouverte et transparente : nous souhaitons offrir la possibilité d'échanges transparents, constructifs et sans tabou pour nos salariés.
- Respect mutuel : nous attendons de tous les employés qu'ils se traitent mutuellement avec respect et considération. Tout comportement discriminatoire, harcèlement ou intimidation ne sera pas toléré.
- Égalité des chances : nous nous engageons à offrir des chances égales à tous les employés, indépendamment de leur origine, de leur sexe, de leur couleur de peau, de leur religion, de leur âge, de leur handicap ou de tout autre statut protégé par la loi. Les décisions d'emploi, de promotion, de formation et de rémunération sont prises sur la base du mérite, des compétences et de l'ancienneté.
- Reconnaissance et récompenses : afin de valoriser le travail bien fait et la contribution de nos employés, nous souhaitons célébrer les réussites individuelles et collectives (primes, médailles du travail notamment)
- La flexibilité : nous reconnaissons l'importance d'un équilibre sain entre le travail et la vie personnelle. Nous favoriserons la flexibilité lorsque cela est possible, en offrant des

horaires de travail adaptés, du télétravail ou d'autres mesures pour répondre aux besoins individuels des employés.

Objectifs :

- > Assurer une moyenne d'au moins 2 jours de convivialité par an par personne en 2024 et pour les années à venir
- > Maintenir un niveau minimal de satisfaction des salariés à 4/5 dès 2024

Actions :

- Journées ou soirées de convivialité hors temps de travail et sur temps de travail, payées par l'entreprise) (galettes, anniversaires, repas de Noël, etc.)
- Flexibilité de l'employeur avec des avantages : télétravail, semaine de 4 jours, arrangement à l'amiable etc.
- Entretien professionnel, tous les 2 ans suivant la loi
- Remise de médailles du travail avec prime

Résultats :

- L'équivalent de 2 journées par personne et par an est dédiée à des moments de convivialité depuis 2023

Total Année 2023	Nombre d'heures de convivialité	85
	Budget sur l'année	410,00 €
	Effectif moyen sur l'année	6 pers.
	Nombre d'heure de convivialité / Pers. / An	14

- Réalisation d'entretiens au moins 1 fois par an, non formalisé par écrit
- Nombre de personnes concernées par les possibilités de flexibilité du temps de travail : 3 personnes sur 6
- 1 entretien professionnel, tous les 2 ans suivant la loi
- 1 entretien annuel, chaque année depuis 2023

2) Santé et sécurité

Politique en place :

TRELEC ainsi que son dirigeant, s'engage pour la santé, la sécurité et le bien-être de ses salariés. Pour ce faire, il est nécessaire d'établir un environnement de travail sûr et sain, où chacun peut exercer ses fonctions sans risque. Il s'agit donc d'établir les lignes directrices et les procédures nécessaires pour atteindre cet objectif.

- Respect des lois en vigueur concernant la santé et la sécurité au travail
- Évaluer les risques et prévention
- Formation et sensibilisation
- Équipements de protection individuelle (EPI)

Objectifs :


- > 1h de formation pour la santé et la sécurité par personne tous les 3 ans dès 2024
- > Maintenir le taux d'accident du travail à 0% en 2024 et pour les années à venir

Actions :

- Analyse des risques avec le DUER : L'entreprise réalise régulièrement des évaluations des risques pour identifier les dangers potentiels sur le lieu de travail. Ces évaluations permettent de mettre en place des mesures préventives appropriées pour éliminer ou réduire les risques identifiés.
- Formation pour la santé et la sécurité : TRELEC veille à ce que tous les employés reçoivent une formation adéquate sur les procédures de sécurité, les équipements de protection individuelle (EPI) et les pratiques sécuritaires liées à leur poste de travail. Nous encouragerons également la sensibilisation à la sécurité en organisant des sessions d'information régulières et en diffusant des informations pertinentes sur les bonnes pratiques.

- Entretien des machines,
- Investissement régulier
- Propreté de l'atelier
- Ergonomie des postes de travail
- Moyens de travail adaptés
- Achat de cabines de protection auditive
- Achats EPI et suivi en place : Lorsque cela est nécessaire, les employés reçoivent des équipements de protection individuelle appropriés avec un regard sur leur bonne utilisation. Un suivi est effectué pour leur entretien et / ou leur remplacement régulier (par exemple les bouchons d'oreille moulés sur mesure).
- Participation et communication : Nous encouragerons la participation active des employés en matière de santé et de sécurité au travail. Nous mettrons en place un système de communication efficace pour que les employés puissent signaler les problèmes de santé et de sécurité, poser des questions et contribuer à l'amélioration continue de nos pratiques.
- Suivi et évaluation : Nous évaluons régulièrement l'efficacité de notre programme de santé et sécurité au travail et nous apporterons les ajustements nécessaires pour l'améliorer en permanence. Nous tenons également compte des retours d'expérience et des recommandations des salariés pour garantir l'efficacité de nos mesures.

Résultats :

		TABLEAU DES ACCIDENTS DU TRAVAIL				Mis à jour le 10 Janvier 2024 à Châteaudun	
Année	Date	Secteur de travail	Age	Sexe	Cicongstance de l'accident	Endroit / Nature de la lésion	Nombre de jours d'arrêt de Travail
2020					R.A.S		
2021					R.A.S		
2022					R.A.S		
2023					R.A.S		

- Formation de sauveteur secouriste du travail pendant 2 journées en juin 2023 pour 1 personne
- Formation à la manipulation des produits chimiques dès chaque nouvelle arrivée de collaborateurs
- Réalisation d'un DUER régulièrement mis à jour : formation d'une journée en janvier 2023 pour une personne pour la réalisation du DUER
- Un fichier de suivi du nombre d'achats relatifs à la santé et sécurité des salariés
- 1 note de service écrite pour communiquer sur les bonnes pratiques à adopter
- 100% des collaborateurs formés à la santé et sécurité
- 1 personne formée au premiers secours depuis 2023
- 0 problème de santé lié au travail répertorié depuis 2021

3) Rémunération juste et équitable

Politique en place :

TRELEC souhaite offrir à tous ses salariés des conditions de travail et de rémunération les plus justes et équitables possible. Nous sommes convaincus que c'est grâce à cet effort de reconnaissance tout au long des années que nous avons su fidéliser nos salariés et atteindre ces niveaux d'ancienneté dans l'entreprise. En plus, d'une atmosphère de travail, que nous souhaitons digne et agréable, nous avons mis en place plusieurs avantages de rétribution de l'effort collectif des salariés. C'est ainsi que l'entreprise peut garantir la satisfaction de ses employés et avoir une bonne réputation locale et éventuellement, attirer de nouveaux talents.

Objectifs :

- > 100% du personnel recevant des primes dès 2024
- > Maintenir des augmentations à minima à un point de plus que l'inflation dès 2024

Actions :

- Des augmentations de salaires régulières
- Des primes
- Des bons d'achat
- 4% d'évolution annuelle de la rémunération (primes incluses) sur les 5 dernières années

Résultats :

- Taux d'évolution du salaire annuel sur les 5 dernières années depuis 2019 : 4%
- 2 x 100 € (bons d'achat) et 2 x 1000 € (prime Macron)
- Pas de turn-over en 2022, 8% en 2023 et 16% en 2024 avec un départ à la retraite
- Ancienneté des salariés : 19 ans et 43 ans d'ancienneté

4) Équilibre vie privée / vie professionnelle

Politique en place :

Chez TRELEC nous savons pertinemment que pour garder nos talents et créer une bonne satisfaction salariale, il est nécessaire d'apporter un confort de vie qui va également avec les grandes tendances sociétales. C'est aussi une manière pour nous de rendre hommage aux métiers manuels pouvant être épuisant physiquement qui ne peuvent bénéficier d'avantages comme le télétravail. Préserver le bien-être mental et physique de nos salariés est une priorité pour nous.

Actions :

- Flexibilité
- Semaine de 4 jours pour tous les salariés
- Télétravail pour la partie administrative de 2 à 3 jours par semaine.
- Octroi de congés liés à la garde d'enfants qui permettent de garantir l'équilibre familiale.
- Mise en place d'entretiens annuels pour remonter les besoins et volontés des salariés, en plus des entretiens professionnels, depuis 2023.

Résultats :

- Indice de satisfaction vie pro / vie privée
- Taux d'absentéisme faible voire inexistant
- Semaine de 4 jours en place depuis 2022 pour 1 personne (2023 pour tout le personnel)
- Télétravail en place pour la partie administrative depuis 2020
- Une moyenne de 3 jours de télétravail possibles par semaine pour le personnel administratif
- 3 jours de congés supplémentaires en 2022 et 4 jours en 2023
- 1 session de congés de 2 semaines octroyée pendant une période de travail de forte intensité pour TRELEC et retour de la salariée pendant une période de faible intensité, dans le but de garantir l'équilibre familial de celle-ci.
- 5/5 de moyenne à la note sur la satisfaction des salariés en 2024

5) Sensibilisation des collaborateurs aux enjeux RSE propres à l'entreprise

Politique en place :

Quand bien même certaines pratiques relevant d'actions RSE sont naturellement présentes dans notre système de gestion et nos procédures de fonctionnement, les salariés ne sont pas

nécessairement sensibilisés aux enjeux incombant à la RSE. TRELEC souhaite donc s'assurer que la trajectoire qu'elle prend en ce sens, sera bien comprise par ses salariés.

Nous nous engageons donc à mettre en place une communication interne régulière sur les enjeux RSE et à saisir l'opportunité de mettre en valeur l'engagement des salariés sur les thématiques RSE propres à l'entreprise, permettant d'amplifier un processus d'amélioration continue.

Objectifs :

- > 4 communications pour la sensibilisation du personnel aux enjeux RSE en 2024
- > Conserver les 2h de formation/sensibilisation par personne et par an, aux enjeux de la RSE en 2024

Actions :

- Affichage, mails, points réguliers, notes de service
- Interventions extérieures
- Plan d'amélioration continue
- Note de bonnes pratiques

Résultats :

- 5 notes de services et procédures sur la thématique RSE rédigées en 2022
- 2 heures de formation par personne par an sur le sujet RSE en 2023
- 1 formation au management de la RSE début 2024
- 100% des collaborateurs sensibilisés aux enjeux de la RSE dès 2023

6) Développement du capital humain

Politique en place :

Disposer d'un personnel bien formé, c'est garantir une efficacité dans le travail et avoir des personnes à jour sur les meilleurs processus de production et mesures de sécurité. TRELEC a depuis toujours pris à bras le corps cette thématique et compte bien continuer sur cette lancée.

Objectifs :

- > Maintenir une moyenne de 18h de formations par salarié en 2024
- > Maintenir les 2 révisions de la performance individuelle par an et par salarié en 2024

Actions :

- Formations externes
- Transmission du savoir-faire en interne
- Formation d'un apprenti en usinage dès septembre 2023

Résultats :

Total Année 2021	Nbre d'heures de Formation Effectif moyen sur l'année Nbre d'heures de Formation / Pers. / An	23 4 pers. 5,75 h
Total Année 2022	Nbre d'heures de Formation Effectif moyen sur l'année Nbre d'heures de Formation / Pers. / An	176,5 h 5 pers. 35,3 h
Total Année 2023	Nbre d'heures de Formation Effectif moyen sur l'année Nbre d'heures de Formation / Pers. / An	110 h 6 pers. 18,3 h

7) Diversité équité et inclusion

Politique en place :

TRELEC a la volonté de respecter les principes de non-discrimination, d'éthique et d'inclusion sur l'ensemble de notre chaîne de valeur et essaie de donner sa chance à tout le monde, quand cela est possible pour l'entreprise. Chacun doit pouvoir s'insérer et trouver sa place dans la Société

grâce au travail notamment. C'est pourquoi nous proposons des sessions de formation pratiques à des personnes en situation de handicap pour favoriser leur insertion dans le monde du travail.

Objectifs :

- > Accueil ponctuel de 2 personnes en situation de handicap sur 2024 et au-delà, pour se former et travailler dans l'entreprise
- > Maintien de la parité dans l'entreprise en 2024, avec l'embauche d'une salariée en 2024
- > 2 référents pour l'encadrement des personnes en situation de handicap sur 2024
- > Mise en place du suivi de la différence de salaire entre hommes et femmes dès 2024
- > Proposer un minimum de 1000h de travail pour les prisonnières de la prison de Rennes et de Caen en 2024

Actions :

- Accueil temporaire de travailleurs handicapés autonomes et encadré par des référents dans l'atelier pour des opérations ponctuelles simples de montage, stages d'inclusion.
- Sous-traitance avec des prisons
- Sous-traitance sur site avec 2 CAT en 2023 et 2024
- 57% de femmes dans l'entreprise en 2023
- Mise en place de référents pour le personnel en situation de handicap accueilli
- Collaboration avec les prisons de Caen et de Rennes, à raison de 1000h de travail en 2023 chez TRELEC

Résultats :

- Contrats avec l'ESAT de Vendôme et Châteaudun depuis 6 ans
- Contrats avec les prisons de Rennes et Caen depuis 4 ans

V. SOCIÉTAL

Cette partie sera l'occasion d'exposer nos engagements en matière de Droits de l'Homme, d'achats responsables, d'éthique et de questions relatives aux consommateurs.

1) Implication sur le territoire

Politique en place :

Depuis de nombreuses années, nous nous engageons à développer des relations de confiance avec les communautés locales, actrices de notre territoire. Disposer d'un pôle dynamique avec des relations de confiance ne pourra qu'être *in fine*, bénéfique pour TRELEC et c'est en ce sens que nous déployons une politique de collaboration, de partenariat et de soutien avec les acteurs locaux : la mairie, le département ou la région, via notamment la mairie de Châteaudun, la CCI d'Eure et Loir, le pôle Ardan, Pôle Emploi, les pôles de compétences comme la création du pôle Automobile et Aéronautique... TRELEC entend ainsi participer à son échelle à la dynamique du territoire local en s'y impliquant à travers diverses actions.

Objectifs :

- > Au moins 1 évènement, 1 projet ou 1 action soutenue par an dès 2024, puis 2 projets par an dès 2026
- > Participation à des jurys de formation dès 2024 et au-delà
- > 1 journée Portes Ouvertes tous les 4 ans dès 2024
- > Accueillir 1 stagiaire ou 1 alternant par an dès 2024

Actions :

- Sponsoring d'évènements sportifs (rugby, triathlon)

- Collaboration avec la mission locale pour l'aide à l'insertion professionnelle en proposant des stages à des personnes éloignées depuis longtemps du monde du travail
- Participation au Pôle Ardan pour le développement de futures entreprises
- Relation avec Pôle Emploi pour la reconversion de jeunes
- Participation à des jurys (école et pôle formation pour personnes en situation de handicap)
- Vincent Muzica, dirigeant de TRELEC, a été professeur en licence pendant 1 an à Orléans (risques financiers au niveau de l'entreprise) en 2019

Résultats :

- Au moins 13 actions ou projets soutenus en 2023
- 1 journée "Portes ouvertes" tous les 4 ans

2) Sécurité de l'information

Politique en place :

L'entreprise prend très au sérieux la sécurité de l'information, avec la protection des données clients / fournisseurs, ainsi que ses propres données inhérentes à l'activité. TRELEC a mis en place des systèmes de pare-feu pour répondre aux cyberattaques ainsi que des systèmes de sauvegarde au niveau de l'activité.

Objectifs :

> 0 violation des données / incident de cybersécurité en 2024

Actions :

- Pare-feu physique type Stormshield

- Sauvegarde des données – Serveur – Cloud d'entreprise
- Gestion des incidents
- Mise en place du RGPD

Résultats :

- La création d'un suivi des violations de données
- 1 procédure de lanceur d'alerte rédigée en 2023
- 1 politique RGPD rédigée en 2017 et mise à jour en 2023
- 1 contrat avec un hébergeur web sécurisé depuis 2018

3) Principes fondamentaux et droits du travail

Politique en place :

Évidemment, TRELEC s'engage à respecter les droits fondamentaux des travailleurs dans tous ses projets actuels et futurs et sur sa chaîne de valeur, en évitant de se rendre complice de toute forme de travail des enfants, de travail forcé, de discrimination ou d'exploitation.

Objectifs :

> Intégration de 2 nouveaux critères de la RSE et des droits de l'homme dans la notation des fournisseurs dès 2024 en fonction du pays d'origine du fournisseur et de l'évaluation du site internet

Actions :

- Rédaction d'une procédure lanceur d'alerte, avec les moyens pour contacter et alerter la personne référente adéquate en cas d'atteinte aux droits fondamentaux sur la chaîne de valeur

Résultats :

- 0 alerte signalée en 2023, depuis la mise en place de la procédure

4) Gestion de la qualité

Politique en place :

Depuis 2002, TRELEC est engagé dans un processus d'amélioration continue de ses produits et services conformément aux exigences que requiert la bonne gestion de la qualité. Pour ce faire, l'entreprise délivre des informations conformes aux réalités qui concernent les produits vendus. Le catalogue des produits vendus se trouve sur le site internet de TRELEC avec les conditions générales de vente et les dernières actualités.

Objectifs :

- > Indice de satisfaction client de minimum 4/5 sur 2 trimestres glissants dès 2025

Actions :

- Continuer la politique d'amélioration continue de l'entreprise concernant la gestion de la qualité conformément à l'ISO 9001 : 2015
- Suivre les indicateurs du système qualité
- Préparer les audits de surveillance LRQA
- Étude de la satisfaction clients
- Signature obligatoire des CGV (conditions générales de vente) par les clients avant toute commande

Résultats :

- TRELEC vient d'obtenir en juin 2023 le renouvellement pour 3 ans de sa certification ISO 9001 : 2015 par l'organisme LRQA.
- Taux de satisfaction sur la fiche Google Business de 5 étoiles
- Un taux de satisfaction client concernant la qualité de 2,5/3 en moyenne des 4 trimestres de 2022
- Un taux de satisfaction client concernant les délais de 2,3/3 en moyenne des 4 trimestres de 2022
- Un taux de satisfaction client concernant la réactivité de 2,4/3 en moyenne des 4 trimestres de 2022.

5) Gérer le risque de corruption

Politique en place :

TRELEC s'engage à respecter toutes les normes d'éthique dans toutes ses opérations commerciales et à lutter contre la corruption sous toutes ses formes. Nous adoptons une politique de tolérance zéro envers la corruption, aussi bien au sein de notre entreprise qu'avec nos partenaires commerciaux. Aucun acte de corruption ne sera toléré, et des mesures disciplinaires seront prises contre tout employé ou partenaire d'affaires qui enfreint cette politique.

Identifier les risques et les transactions sensibles (très limités dans une TPE) et rappeler la loi. Rédaction de 2 procédures propres à l'entreprise.

Objectifs :

> 0 alerte recensée par la procédure d'alerte pour la première année de sa mise en place entre 2023 et 2024.

Actions :

- Rédaction de la Procédure lanceur d’alerte pour juguler les risques de corruption
- Rédaction de la Procédure transactions sensibles qui définit la procédure d’approbation des transactions sensibles qui s’applique à tous les salariés de l’entreprise.
- Plafond de 5% de sécurité sociale (PSS)

Résultats :

- 1 Procédure transaction sensible rédigée en 2023
- 1 Procédure lanceur d’alerte rédigée en 2023
- Ne pas dépasser le plafond de 5% de la sécurité sociale (PSS) pour les cadeaux
- Listing avec détails et justificatifs pour toutes transactions sensibles excédant 5% du PSS à conserver pendant 5 ans

Ce rapport RSE est à disposition de nos parties prenantes et de toute personne souhaitant la parcourir pour en apprendre davantage sur les engagements RSE de TRELEC. Pour toute question relative aux éléments présents dans ce rapport ou relative à la démarche RSE de TRELEC SAS, veuillez contacter le dirigeant Vincent Muzica.

Elle se trouve en libre accès sur notre site internet : <https://www.trelec.fr/qualite--rse/16-trelec--la-qualite-notre-priorite.html>

Ce rapport a vocation à être mis à jour annuellement.

Signature de la Direction